

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	73 (1993)
Heft:	4
Artikel:	Message de Monsieur Adolf Ogi, Président sortant de la Confédération et Chef du Département fédéral des transports, des télécommunications et de l'énergie
Autor:	Ogi, Adolf
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-886496

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

E
GA
AS
SS
AE
EM
M

**de Monsieur Adolf Ogi,
Président sortant de la
Confédération
et Chef du
Département
fédéral
des transports,
des télécommunications
et de l'énergie**

À maints égards, l'économie suisse se trouve dans une situation difficile. Après deux années de stagnation du produit intérieur brut, le recul de la production a été d'environ - 3/4 % en 1993. En l'espace de deux ans, l'économie suisse a perdu 160 000 emplois et le taux de chômage est passé de 0,5 % en 1990 à 5 % en novembre de cette année.

A ces éléments peu réjouissants, il convient d'opposer plusieurs points positifs. La compétitivité de la plupart de nos industries d'exportation reste intacte. En effet, les exportations suisses ont relativement bien résisté à la récession qui sévit en Europe, alors que des pays tels que l'Allemagne, la France et l'Autriche enregistraient des reculs considérables du volume de leurs exportations. Par ailleurs, le retour à la stabilité des prix se confirme : l'inflation a été de 2,2 % en novembre de cette année et sera inférieure à 2 % en 1994. Enfin, le creux de la vague conjoncturelle semble avoir été atteint cet automne et le plus dur est derrière nous. On perçoit d'ailleurs quelques signes d'une légère reprise au troisième trimestre de cette année, reprise qui devrait se confirmer en 1994.

Sur le plan de la politique économique, l'acceptation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) fera date. Elle renforcera la compétitivité du secteur d'exportation qui n'aura plus à subir la taxe occulte tout en rendant notre système fiscal euro-compatible et en contribuant à l'assainissement des finances fédérales. La capacité d'accepter le changement en tant que facteur de progrès semble ainsi prendre racine dans notre pays.

Sur le plan interne, le Conseil fédéral a, dès le 24 février, déposé un message contenant les mesures à prendre suite au rejet de l'Accord EEE. Vingt quatre projets de modifications législatives contenus dans le paquet nommé Swisslex ont d'ores et déjà été repris et adoptés par le Parlement. Par ailleurs, le Gouvernement a engagé un programme de régénération de l'économie de marché, dont le pre-

mier train de mesures comprend des réformes structurelles dans cinq domaines essentiels : la concurrence, le marché du travail, la formation, le marché intérieur suisse et les procédures accélérées. Le Conseil fédéral a activé la concrétisation de ces mesures et c'est, dès lors, aux interlocuteurs consultés de confirmer leur attitude initiale favorable.

...« Le succès des négociations du GATT aura un effet préventif face à la montée du protectionnisme et du bilatéralisme dont les effets pervers sur le commerce et la prospérité ne sont plus à démontrer »...

Au printemps 1993, le Conseil fédéral a demandé à la CE d'ouvrir des négociations bilatérales. Le Conseil des Ministres de l'Union européenne a accepté en novembre de mener des négociations dans les domaines suivants : la libre circulation des personnes, les transports aériens et routiers, les produits agricoles et la recherche. Des négociations auront peut-être également lieu dans les domaines des obstacles techniques au commerce et les marchés publics.

Elles ne sauraient cependant couvrir toute l'étendue des relations politiques, économiques, sociales et culturelles que nous entretenons avec nos partenaires européens. C'est pourquoi l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne (UE) reste le but à terme de notre politique d'intégration européenne. Dans l'immédiat, le Conseil fédéral donne toutefois la priorité aux négociations libérales sectorielles.

L'initiative des jeunes qui demande de voter à nouveau sur l'Accord EEE a été déposée en automne 1993. Elle démontre la vitalité de notre démocratie directe et contribue à maintenir le débat européen sur le devant de la scène. Il n'est cependant pas réaliste de voter une seconde fois sur l'Accord EEE tant que les conditions externes et internes ne sont pas favorables. L'intégration européenne est un processus à long terme. Nous ne pouvons pas le forcer, mais nous pouvons le

promouvoir. Mettons à profit le temps à notre disposition pour préparer le terrain, en particulier sur le plan interne. En effet, il n'y a pas de bonne politique extérieure sans que celle-ci ne soit profondément ancrée dans le pays.

Le Conseil fédéral a aussi mis l'accent sur la conclusion du cycle de l'Uruguay afin d'assurer un cadre sûr

Plus que jamais, la Suisse se doit d'établir un bilan clair et précis de sa compétitivité afin de remédier à ses points faibles, tout en cultivant ses atouts qui restent nombreux. C'est en poursuivant sa politique d'ouverture au monde, en réduisant ses rigidités internes et en assouplissant ses mécanismes de décision qu'elle parviendra à une plus grande efficacité et, par là, à une grande prospérité.

Alvry AG

et prévisible au commerce international. Notre pays gagne un franc sur deux grâce à son commerce extérieur. Il était de première importance pour la Suisse d'aboutir à une conclusion positive à ces accords du GATT. L'accès aux marchés mondiaux sera ainsi amélioré pour nos entreprises qui, dans une conjoncture difficile, bénéficieront directement des abaissements tarifaires au niveau mondial. De plus, la propriété intellectuelle et les services seront dorénavant couverts par le GATT ; ce qui assurera une meilleure protection contre les contrefaçons, une plus grande ouverture et une meilleure sécurité pour les entreprises exportatrices de services. Rappelons que la Suisse est le cinquième exportateur de services et le pays qui dépose le plus de brevets par habitant au monde. Le succès de ces négociations aura un effet préventif face à la montée du protectionnisme et du bilatéralisme dont les effets pervers sur le commerce et la prospérité ne sont plus à démontrer.

Bénéficiant d'une excellente réputation en matière d'aide au développement, notre pays s'est montré très actif dans le FMI et la Banque mondiale. Par ailleurs, l'industrie suisse a bénéficié de commandes de la Banque mondiale pour un montant de 730 millions de francs suisses soit 4,9 % du total des achats au titre des marchés publics de la Banque.

ROLEX
GENÈVE

UNIVERSITE DE MONTREAU A UNE BOULE